

ADIEU CHÂTELAINE !

Écrit le : 13 novembre à 12 h 10

Musique : « Mots de femmes » de Laurence Jalbert

État d'esprit : féministe... véritablement!¹

Le récent désaveu de M^{me} Lise Ravary, rédactrice en chef de la revue Châtelaine (édition octobre 2008) à l'endroit du Conseil du statut de la femme a soulevé l'ire des porte-parole de L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement.

Prétextant la modernisation de Châtelaine, qui selon M^{me} Ravary, se veut un magazine qui parle aux femmes autrement et qui est à l'image des femmes d'aujourd'hui, c'est-à-dire en pleine maîtrise de leurs moyens, elle infirme la crédibilité et la pertinence du Conseil du statut de la femme (CSF), allant jusqu'à le qualifier de « bazar » (soit de « lieu où règne le désordre », Larousse 2009).

Madame Ravary semble préoccupée par « LA » femme que le Conseil dit représenter. Il nous apparaît évident que M^{me} Ravary n'a aucune connaissance de la mission et des actions du Conseil du statut de la femme, puisque ce dernier veille à défendre les droits et les intérêts des Québécoises, qu'elles soient violentées, hypersexualisées, prostituées, immigrantes, voilées, travailleuses autonomes, au foyer, aux études, jeunes ou âgées, lesbiennes... En revanche, M^{me} Ravary propose, comme substitut, un conseil du statut de LA personne... Mais qui est donc cette personne? Elle propose, entre autres, que les hommes y soient représentés, puisque, écrit-elle, ils se battent eux aussi avec des problèmes d'égalité des chances... Des exemples, s'il-vous-plaît! Depuis toujours, les principaux pouvoirs décisionnels (politiques, économiques, religieux, légaux, etc.) sont exercés par une forte majorité d'hommes.

L'éditorial qui nous a tant fait réagir souligne entre autres :

- « *Un magazine... en pleine maîtrise de ses moyens. À l'image des femmes d'aujourd'hui, quoi!* », écrit-elle. Les femmes violentées, agressées sexuellement, harcelées ou, plus légèrement, celles qui doivent assumer seules la responsabilité d'une famille dans un contexte de pauvreté, figurent aussi parmi les femmes d'aujourd'hui.
- « **Une femme dirige un des principaux partis politiques québécois...** » se félicite-t-elle. Avons-nous ainsi atteint la parité nécessaire à une société égalitaire? Sur le site du Conseil du statut de la femme, que devrait consulter plus souvent M^{me} Ravary, sont présentés des indicateurs de l'égalité parmi lesquels on retrouve la proportion de députées féminines à l'assemblée nationale : 26,4 %.

¹ Sous-titre en référence à l'en-tête de l'éditorial

- « ... la rémunération de la présidente frôle les 150 000 \$ » déplore-t-elle. N'est-ce pas là un réflexe sexiste, de surcroît de la part d'une rédactrice qui se prétend féministe, que de s'étonner qu'une femme puisse mériter une telle rémunération? D'ailleurs, faut-il rappeler que les salaires des fonctionnaires, dont celui de la présidente du Conseil du statut de la femme, sont fixés selon les normes en vigueur au gouvernement?
- « *Cet argent serait mieux investi dans les groupes de femmes qui agissent sur le terrain* », calcule-t-elle..., mais au fait comment financerait-elle le conseil du statut de la personne qu'elle propose et quelles économies réelles en découleraient? Doit-on comprendre qu'il n'y aurait qu'un seul bureau à Montréal puisque des bureaux régionaux lui semblent injustifiés? De toute façon, nous nous inscrivons en faux contre cette insipide proposition. Nous, qui justement sommes sur le terrain, ne voulons pas de cet odieux transfert d'argent. D'ailleurs cette proposition n'est pas nouvelle car, bien avant M^{me} Ravary, elle était promue par certains groupes masculinistes antiféministes. Ici, le mandat de Châtelaine de « s'adresser aux femmes autrement » fait lamentablement défaut.
- « *Le but : aller encore plus loin* », anticipe-t-elle... Pour nous, prétendre à l'égalité de fait constitue, au contraire, un net recul; alors que les crimes violents commis à l'endroit des femmes demeurent parmi les moins sévèrement punis de l'ensemble des crimes contre la personne; alors qu'en moyenne, au Québec seulement, 17 femmes sont tuées chaque année par un conjoint ou un ex-conjoint; alors qu'un magazine féminin s'attaque au salaire d'une femme; alors que sous la plume de sa rédactrice en chef, qui se prétend féministe, le masculin l'emporte encore sur le féminin (à preuve, « les employÉES du CSF », bien que les femmes y travaillent en majorité)...

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, nous nous opposons à la fermeture du Conseil du statut de la femme et surtout ne voulons plus être abonnées à la revue Châtelaine.

Avec l'argent ainsi économisé, nous abonnerons nos mères, nos sœurs, nos belles-sœurs, nos belles-mères, nos nièces, nos amies, nos collègues, nos voisines... à l'intelligente Gazette des femmes.

Les porte-parole de *L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement* :

Caroline Boudreau
Présidente de L'Alliance
et directrice de L'Aid'Elle
de Gaspé

Monic Caron
Vice-présidente et trésorière de
L'Alliance et directrice du
Centre Louise-Amélie
de Sainte-Anne-des-Monts

Nancy Gough
Secrétaire de L'Alliance et
directrice de L'Émergence
de Maria